



Association des
Professionnels en
Conseil Climat Energie
et Environnement

PRODURABLE 7 & 8
SEPT.
2020
Paris
People • Planet • Profit

Les nouveaux « Plans de Transition » obligatoires : comment faire porter leurs fruits à vos actions de réduction ?

Atelier APCC

8 septembre 2020 | 14h30 – 15h15





Association des
Professionnels en
Conseil Climat Energie
et Environnement

Avancer ensemble sur les enjeux liés au changement climatique

Missions | Actions phares



Représenter
les professionnels
du conseil climat

- Lien avec les pouvoirs publics
- Notes de positionnement



Diffuser
les expertises et
bonnes pratiques
aux organisations

- Webconférences
- Événements
- Articles et publication



Créer des synergies,
Echanger entre
membres

- Groupes de travail
- Journées Techniques



Adaptation au
changement
climatique



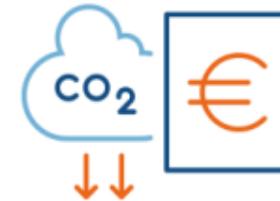
Mobilité durable



Plan Climat Air
Énergie Territorial



Planification
énergétique
des territoires



Comptabilité et
compensation carbone



Stratégie carbone
(SBTI/ACT)

Poser vos questions

Sur votre smartphone

- www.produrable.com > PROGRAMME > Edition 2020
- > Filtre Mardi 8 / horaire 14h30 / Salle 342A > Cliquez sur l'atelier « Les nouveaux plan de transition ... »
- Cliquez sur le lien « Interaction conférence »



Olivier Pons Y Moll

WELYA SAS



Philippe Bouteyre

Praxilience



H el ene Miscopein

MISCOPEIN Conseil



Mickael Onillon

K.Line



JH

Joseph Hajjar

Direction G en erale de
l' nergie et du Climat,
Minist re de la Transition
Ecologique



Agenda

- Introduction
 - Contexte des bilan GES-R
 - Les plans de transition
 - Cas pratique
 - Questions/Réponses
 - Conclusion
-



1

Contexte des bilans BEGES-R

Contexte Général des BEGES-R

- **Publication de la SNBC** : Objectifs très ambitieux qui nécessitent l'implication de tous les acteurs
- **Attentes fortes** des parlementaires et de la société civile (cf. travaux de la CCC)
- Multiplication des **déclarations des entreprises et des collectivités**
- Multiplication des initiatives et dispositifs relatifs à la neutralité, aux émissions évitées, etc.

Dispositif réglementaire des BEGES

Mise en place de cet outil pour quantifier les émissions de GES des organisations concernées en France :

- un outil important de **suivi des émissions** des acteurs concernés, et **d'identification des leviers existants** pour les réduire
- permettent également **une communication au public** de plus en plus sensible sur ces questions des démarches engagées par les différents acteurs.
- **Limitation aux principaux acteurs économiques français**
- **Limitation aux « Scopes 1 et 2 »** : émissions directes ou indirectes liées à l'utilisation d'énergie dans les entités concernées. Autres sources d'émissions : déclarables mais non obligatoires
- Mise à disposition d'un guide méthodologique élaboré en concertation avec les parties prenantes.

Bilan du dispositif réalisée par l'ADEME



exercice BEGES-R

- Méthode **claire et cohérente**
- Aide à la **sensibilisation / priorisation** des actions



- Des plans d'actions **de plus en plus précis** (70%, soit **+30%** vs 2016), et généralement en cours de réalisation



- **Obligation non respectée à plus de 50%**
- 43% en 2016 ↘ **31%** en 2018



- Près de **30% obligés motivés par la sanction**



- **UNIQUEMENT scopes 1+2 : 55% des obligés**
- Si scope 3
 - Clim/Froid et Usage des sols : **85% des obligés**
 - Déplacements en partie, immobilisations, achats et déchets directs : 45% des obligés
 - Transport amont : 30% des obligés
 - **Utilisation et fin de vie : quasiment aucun obligé**



au scope 3

- **Difficulté d'accès aux informations pertinentes**
- Volonté de ne faire **QUE** la partie obligatoire
- Limite de budget pour les collectivités
- Mais **importance du scope 3 vs 1+2**:
 - Parfois : Scope 3 = 2 à 5 x Scope 1+2

BEGES-R : CE QUI CHANGE

- avec l'article 28 de la loi n°2019-1147 rel. à l'énergie et au climat du 8 novembre 2019
- **avec le projet de décret relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre*

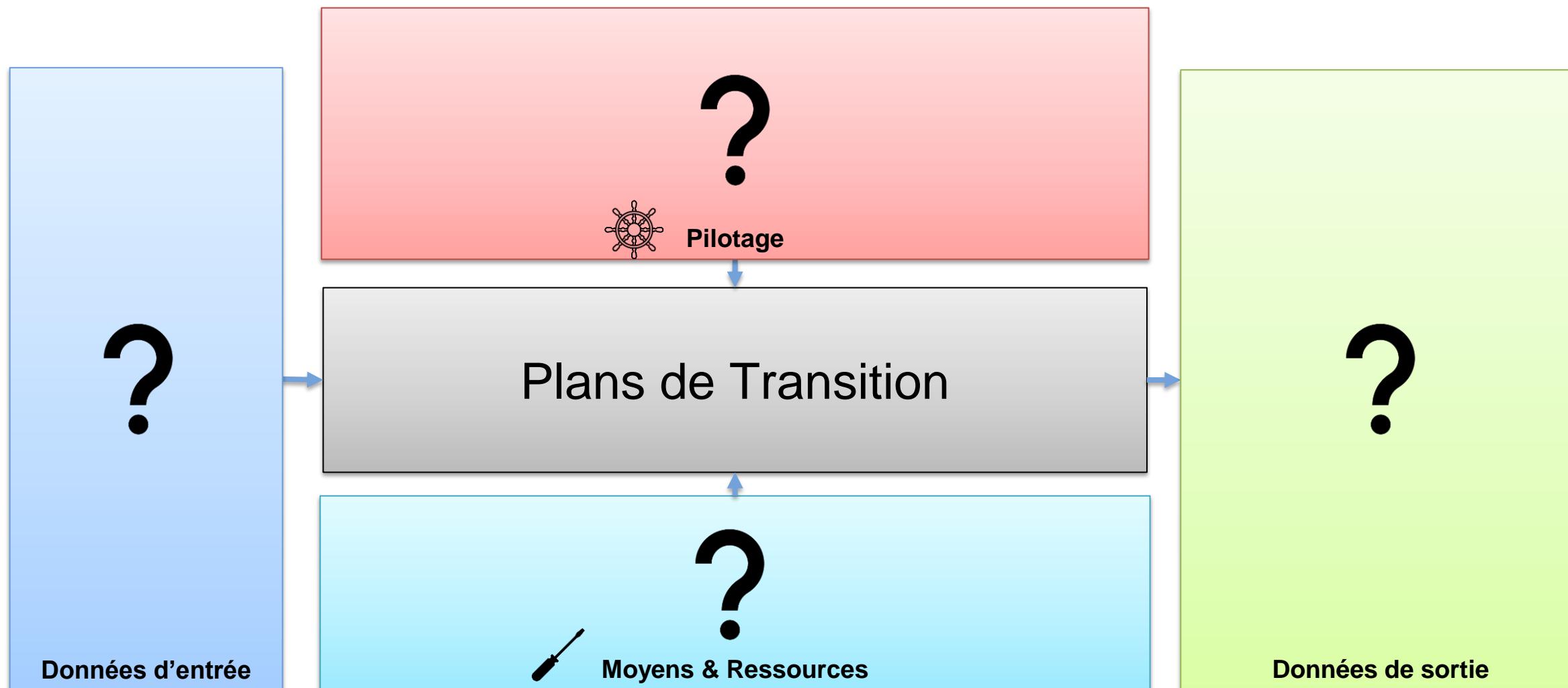
	AVANT	APRÈS
Qui ?	Pas de changement.	
Comment ?	Inclure une synthèse des actions dans le BEGES	Inclure un plan de transition dans le BEGES
Périmètre	<i>*Scopes 1&2</i>	<i>*Emissions directes + "indirectes significatives"</i>
Quand ?	Pas de changement	
Exceptions	N/A	PCAET Obligation déclaration de performance financière
Sanctions	1500 Euros	10 000 Euros limité à 20 000 Euros si récidive

A decorative graphic consisting of a light blue rounded square on the left and an orange rounded square on the right, overlapping the blue one. A white dot is positioned on the vertical line where the two shapes meet.

2.

LES PLANS DE TRANSITION

PLANS DE TRANSITION



PLANS DE TRANSITION



EN RESUME LES NOUVEAUX PLANS DE TRANSITION CE SONT...



DES EXIGENCES PLUS CLAIRES ET AMBITIEUSES



DES SANCTIONS REVUES A LA HAUSSE



DES MOYENS

Ressources et liens utiles

- [Guide Méthodologique](#) :

Ce guide mis à disposition gratuitement par le Ministère de la Transition, est rédigé par le Pôle de Coordination Nationale. Il a pour but d'aider à élaborer les BE-GES- R et les plans de transition associés. Le [projet de méthode v5.0](#) vient de faire l'objet d'une consultation publique et va être finalisé prochainement.

- [FAQ MTE](#):

Base de questions-réponses fréquentes, complémentaire au guide méthodologique disponible sur le site du Ministère de la Transition Écologique.

- [ACT®](#) :

L'initiative ACT - Assessing low Carbon Transition®, développée par l'ADEME en partenariat avec le CDP, fournit des méthodes pour évaluer l'alignement de la stratégie d'une entreprise par rapport à une trajectoire de décarbonation adaptée à ses activités au regard de son secteur.

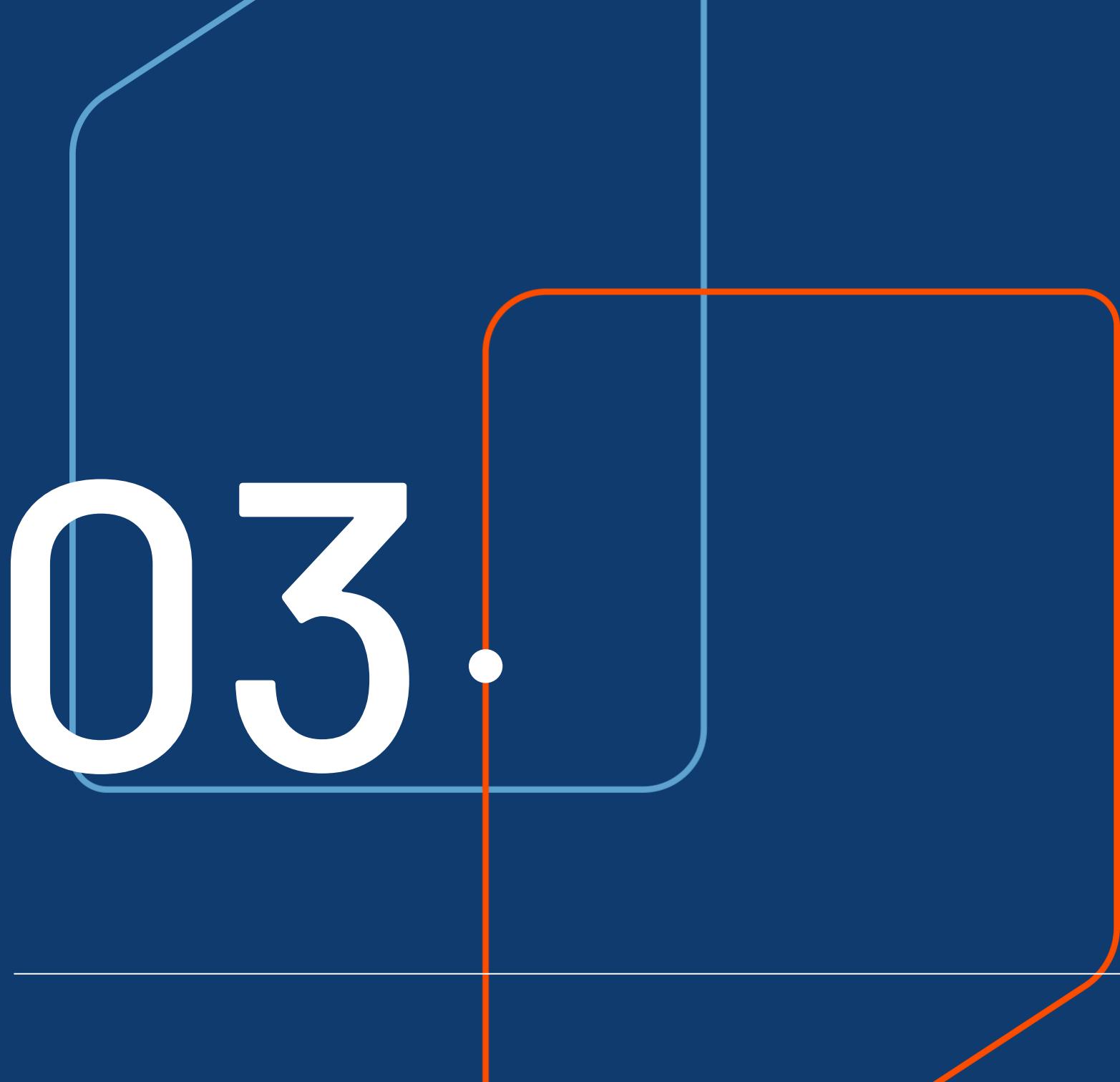
- [QuantiGES®](#):

Méthode de quantification des actions de réduction d'émissions de GES, élaborée par l'ADEME. Outil complémentaire au Bilan de GES réglementaire et à la méthode [Bilan Carbone®](#).

- [SM-GES®](#): Système de Management des Gaz à Effet de Serre. Cet outil élaboré par l'[Association Bilan Carbone](#) a pour but de faciliter le pilotage des actions de réduction de GES.

- [Centre de ressources sur les bilans de GES de l'ADEME](#): contient la plupart des ressources ci dessus, plus d'autres.

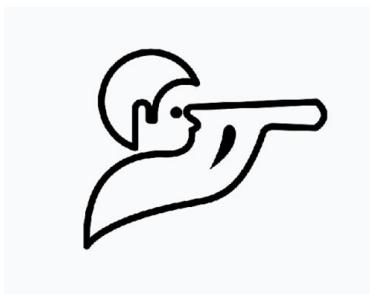
- [APCC: Association des Professionnels en Conseil Climat Énergie et Environnement](#). Pour accompagner les organisations sur les sujets de la transition énergétique.



03.

Cas pratique

Les écueils possibles d'un plan d'action climat



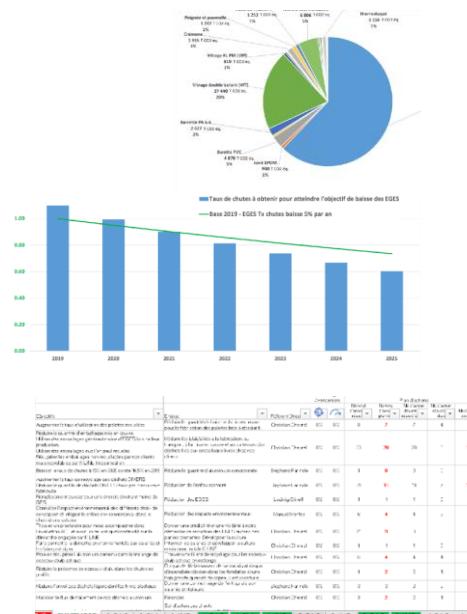
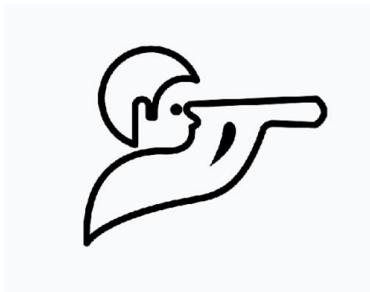
Horizon temporel à 2050

Pilotage à vue

Engagement des
responsables

JALONS

Les écueils possibles d'un plan d'action climat



Horizon temporel à 2050

Pilotage à vue

Engagement des responsables

Idées reçues

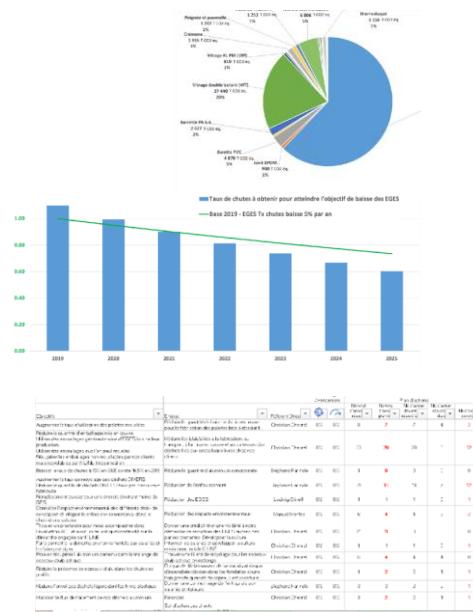
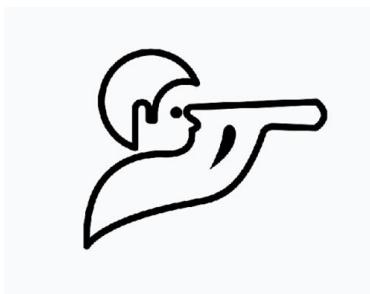
Hétérogénéité :

- Périmètres
- Représentations
- Indicateurs et outils de suivi

JALONS

CADRE

Les écueils possibles d'un plan d'action climat



Horizon temporel à 2050

Pilotage à vue

Engagement des responsables

JALONS

Idées reçues

Hétérogénéité :

- Périmètres
- Représentations
- Indicateurs et outils de suivi

CADRE

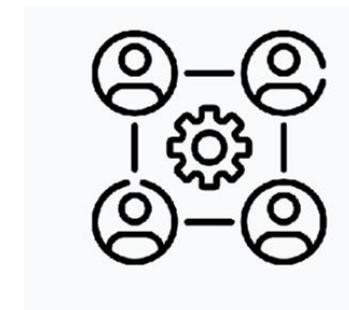
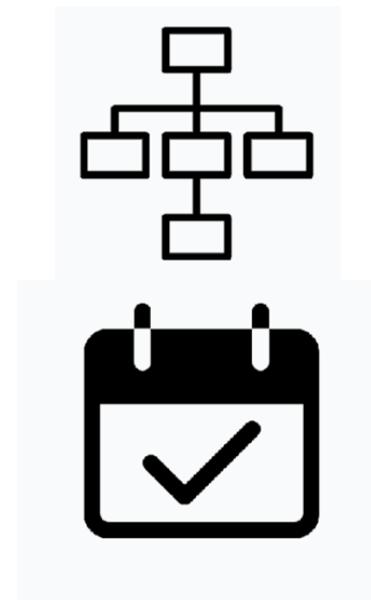
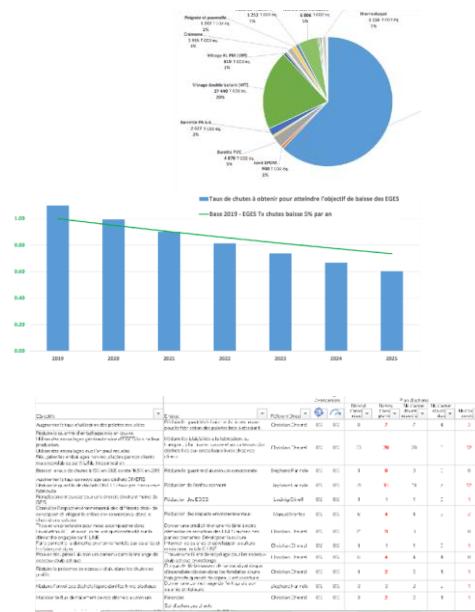
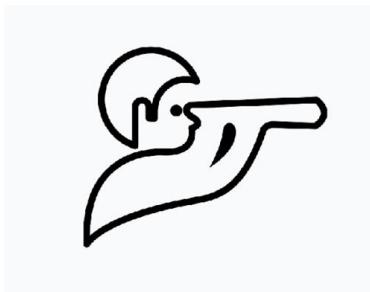
Identification et réservation des moyens

Missions du pilote

Contributeurs et rôles

MOYENS

Les écueils possibles d'un plan d'action climat



Horizon temporel à 2050

Pilotage à vue

Engagement des responsables

JALONS

Idées reçues
Hétérogénéité :
- Périmètres
- Représentations
- Indicateurs et outils de suivi

CADRE

Identification et réservation des moyens

Missions du pilote

Contributeurs et rôles

MOYENS

Gouvernance du projet

Projet vs stratégie de l'entreprise

Priorisation des actions

COHERENCE

Embarquer

Donner corps

Communiquer

ENVIE

Etude de cas

Passer du plan d'actions au Plan de Transition :

- En pratique, comment donner corps au Plan de Transition ?
- Enfin, ce que le Plan de Transition induit en termes de stratégie d'entreprise ?

Exemple de **K·LINE**
LA FENÊTRE LUMIÈRE

- Leader français de la fenêtre
- 360 Millions € CA
- 1500 salariés
- Production 100% française



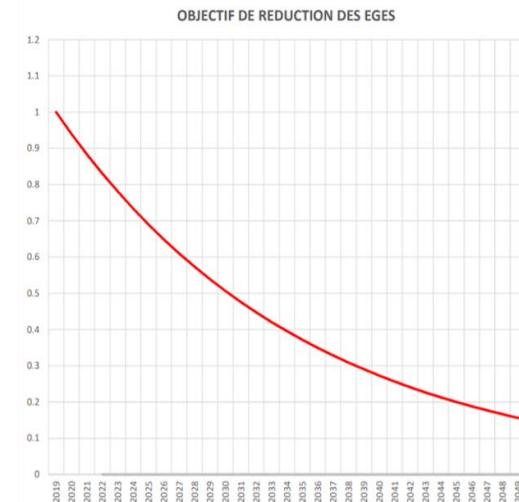
L'ambition

S'inscrire dans la
trajectoire de la SNBC
pour atteindre la neutralité carbone en 2050



Le plan d'actions initial

1. Réalisation du Bilan Carbone® 2018
2. Trajectoire à 2050 définie = SNBC
(baisse des émissions de 5% par an)
3. Chantiers identifiés sur les scopes 1, 2 et 3 :
 - Achats
 - Bâtiments
 - Process
 - Transport
4. Pilote du projet nommé
5. Sujet régulièrement traité en CODIR
6. Motivation interne



-  Emissions de gaz à effet de serre
-  Consommation des ressources naturelles
-  Utilisation d'énergie fossile
-  Production de déchet
-  Réutilisation en fin de vie
-  Recyclage en fin de vie

Constats et solutions

- **CONSTAT** : Ce plan d'action initial n'a pas suffi
- **PLAN D'ACTION N°2** : Identification des moyens, objectifs à moyen terme, priorisation des chantiers sur les émissions significatives
 - K LINE met en place l'équivalent des points du décret
- **Et, pour réussir**, l'expérience montre que les conditions de succès sont :
 - Cohérence avec la stratégie de l'entreprise
 - Il y a une vie entre deux Bilans Carbone®
 - S'organiser en mode projet
 - Donner du sens pour faire adhérer
 - Inscrire le projet dans une dynamique mobilisatrice
 - Raisonner à l'échelle de son écosystème

En pratique : Ce que permet le Plan de Transition

Organiser la gouvernance Les outils

- **Portage** du projet par DG & Projet entreprise
- **Cadrer** les modalités de travail avec les **parties prenantes**
- Définir les membres et dates : COPIL dédié, GT, contributeurs
- **Calibrer** les **ressources** internes et externes par chantier
- **Outils et Méthodes de travail** : suivi, actions, indicateurs, organisation des réunions, dossier partagé...

Piloter le projet

- Concevoir le Plan de Transition à **l'échelle de l'écosystème**
- **Définir & suivre des indicateurs de résultats**
- **Prioriser** les projets : risque / opp., CO2, ROI, impact / visibilité, timing
- Définir : **budget, planning, jalons**
- Analyser la **performance, adapter** les moyens ou la trajectoire

Communiquer et accompagner le changement

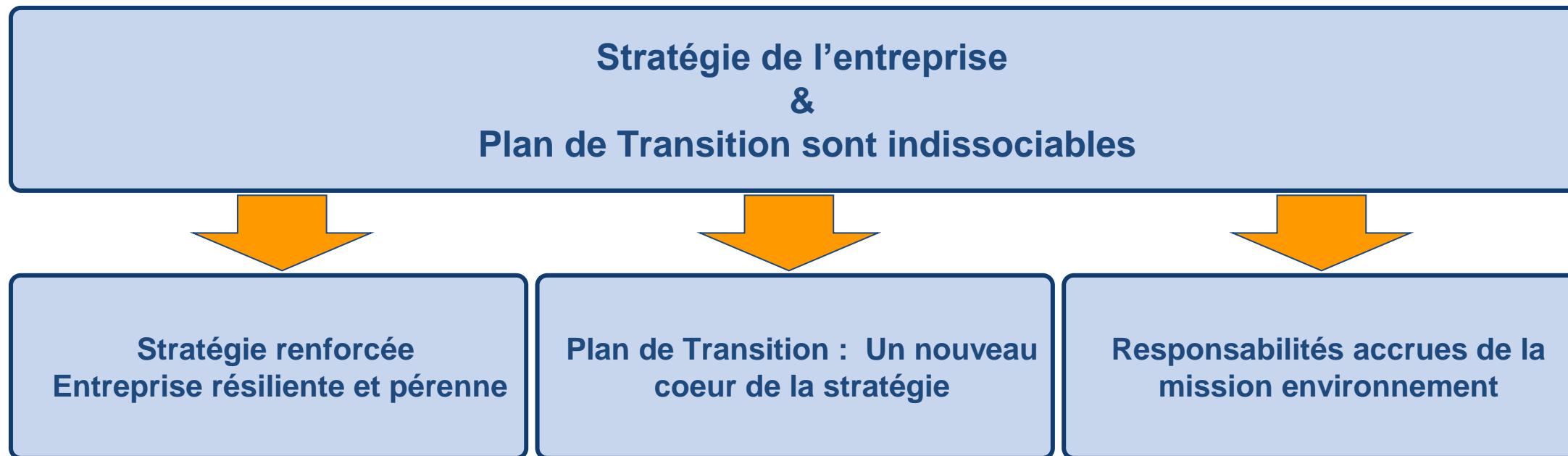
Auprès des contributeurs :

- Réunion de lancement
- Puis groupes de travail

Auprès et avec les salariés et parties prenantes :

- Présentation générale (sens, objectifs, organisation)
- Anticiper et gérer les impacts
- Plan média (communication imagée)
- Réunions d'échanges et de codéveloppement (internes et ext.)

En synthèse



4



Échanges



Publié le : 27 juillet 2020

Webconf APCC – Décarboner le secteur de la santé

| Climat Santé

Lundi 28 septembre de 11h à 12h. Le secteur de la santé se doit de proposer un "plan climat santé"...



Publié le : 27 juillet 2020

Webconf APCC – La prise de compétence « mobilité », une opportunité pour les territoires ?

| LOM Territoire

Mardi 29 septembre de 11h à 12h. Quelles opportunités la compétence mobilité ouvre-t-elle pour les territoires ?

Donner aux organisations le pouvoir d'agir face au changement climatique

Des leviers d'actions concrets pour avancer quelque soit leur point de départ

En 2019, c'était...

31 webconférences

1 salon virtuel



2000 participants
uniques (Live + replay)

125 intervenants

Experts du climat
Retours d'expériences



3 KgCO2e/participant
Au lieu de 48 pour le même
événement en présentiel

RDV en Novembre 2021
pour la 2^{ème} édition !
En attendant, consultez les
replays sur le site :
www.sommetvirtuelduclimat.com



Association des
Professionnels en
Conseil Climat Energie
et Environnement

PRODURABLE 7 & 8
SEPT.
2020
Paris
People • Planet • Profit

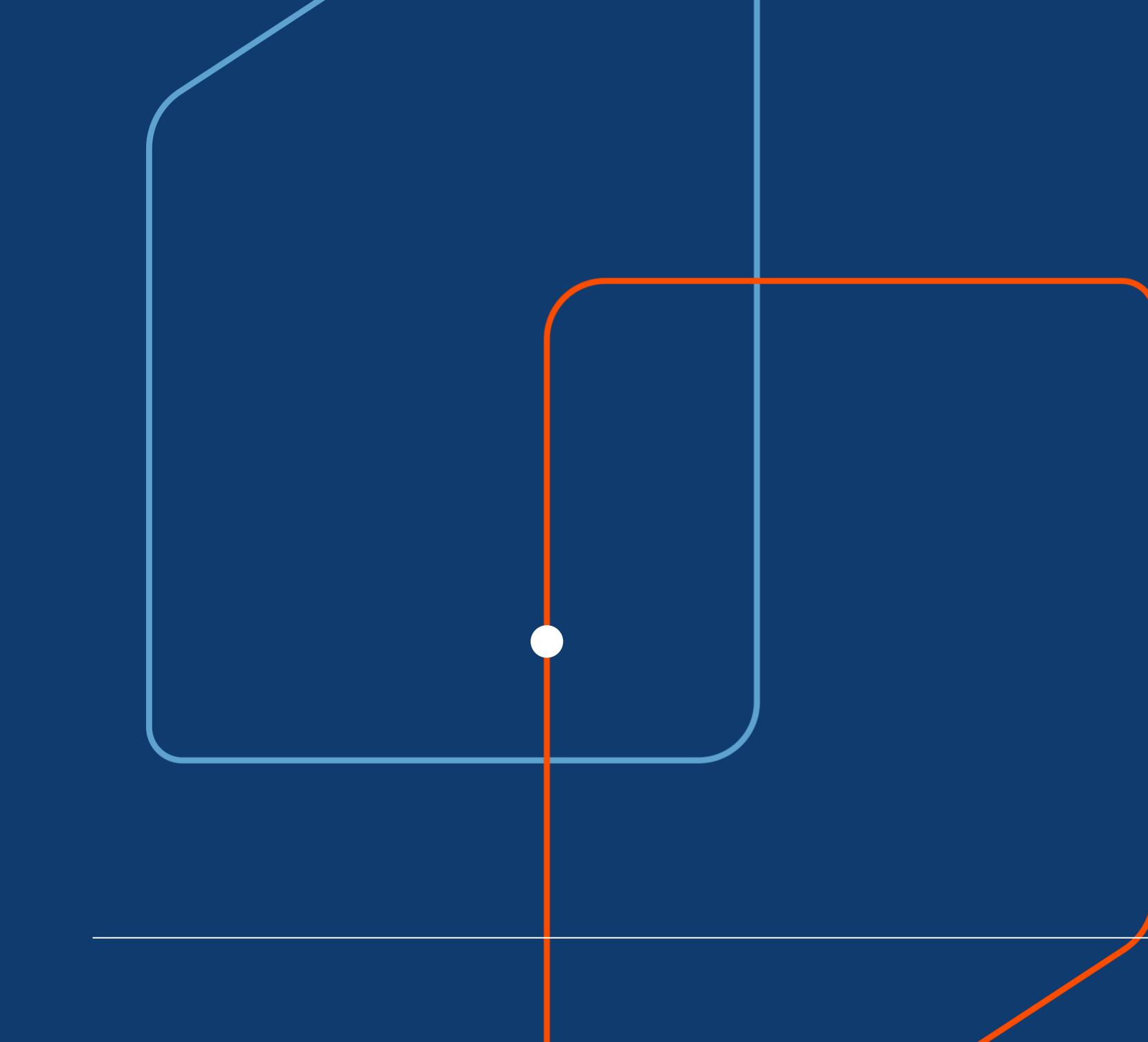
MERCI !

Restons en contact :

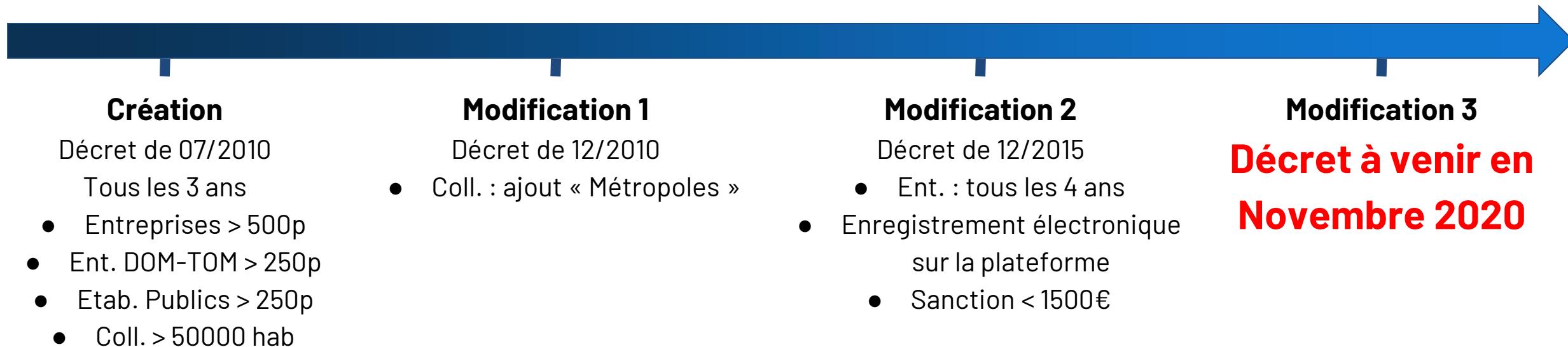
contact@apc-climat.fr
www.apc-climat.fr

@APCClimat





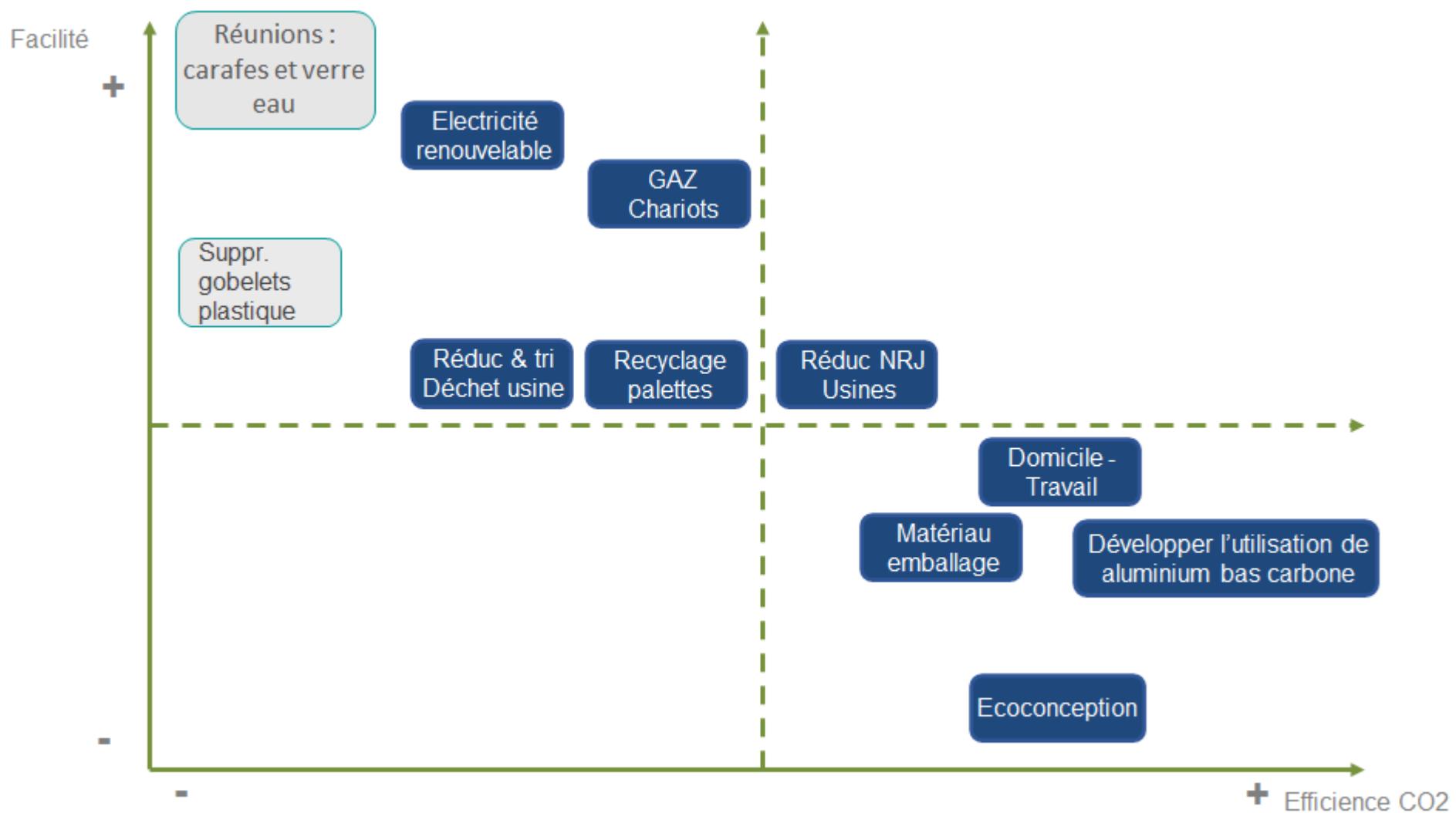
Annexes



Travailler en cohérence avec l'écosystème



Concrètement : avant / après



Se donner des objectifs smart



Simple

l'objectif est clair
et spécifique

Mesurable

Par la réalisation
de Bilans
Carbone®
réguliers
Prioriser en
fonction de l'enjeu
de chaque action

Validation de la
progression par
l'évaluation ACT®
par exemple

Ambitieux

Perspective SNBC
Raisonner à l'échelle
de l'écosystème de
l'entité (syndicat
professionnel)

Quitter le carcan du
BAU

Réaliste

L'objectif s'inscrit
dans le cadre du
modèle de
développement
annoncé par
l'entreprise

Les moyens sont
dimensionnés de
façon réaliste

Temporalisé

CT : 6 mois / 1 an
MT : Prochain Bilan
Carbone®